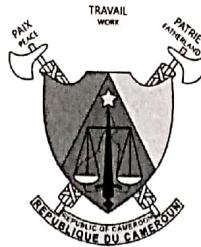


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
\*\*\*\*\*

REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*

PREFECTURE DU HAUT NYONG  
\*\*\*\*\*

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES  
PUBLICS  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
\*\*\*\*\*

EST REGION  
\*\*\*\*\*

UPPER NYONG DIVISIONAL OFFICE  
\*\*\*\*\*

INTERNAL STRUCTURE OF  
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT  
OF PUBLIC CONTRACTS  
\*\*\*\*\*

## *Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong.*

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/HN/SIGAMP/CDPM/2024  
DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION  
DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU HAUT-NYONG, REGION DE  
L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2024

### 1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet du Haut Nyong, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Emploi et la Formation Professionnelle, Maître d'Ouvrage, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation/ de la Délégation Départementale de l'Emploi et la Formation Professionnelle du haut-Nyong, Région de l'Est.

N°	Localité	Arrondissement	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	Abong-Mbang	19 000 000	-----

### 2-CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Travaux préliminaires ; \* Electricité
- ◆ Fondations \* Plomberie – sanitaire ;
- ◆ Maçonnerie/ élévations ; \* Revêtements scellés
- ◆ Charpente, couverture, plafond ; \* Peinture ;
- ◆ Menuiserie métallique, bois, aluminium, et vitrerie ; \* VRD.

### 3-PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 4-FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

### 5-CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

## 6-REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture du Haut Nyong (Structure interne de gestion administrative des Marchés), au plus tard le 15 MARS 2024 à 10:00 min précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/P-HN/SIGAMAP/CDPM/2024  
DU 13 FEV 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION  
DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU HAUT-NYONG,  
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 7-RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de quatre (04) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 8-OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture du Haut Nyong, le 15 MARS 2024 10:00 précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 9-CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### D. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 7) Absence d'une de caution de soumission;
- 8) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 9) Non-conformité d'une des pièces administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 10) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

#### b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

#### c. Offre Financière

- 5) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés ;
- 6) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Seuls les soumissionnaires ayant réussi au moins 27 points sur 38 soit 70% seront éligibles à l'analyse financière

oui/non

- 9) Visite de site des travaux

11) Les références de l'Entreprise	oui/non
12) L'expérience du personnel d'encadrement.	oui/non
13) Le matériel et les équipements essentiels.	oui/non
14) Méthodologie	oui/non
15) Preuves d'acceptation	oui/non
16) Présentation générale	oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

## 10-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 11-CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel par lot, soit **Cent quatre-vingt-dix mille (190 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances.

## 12-DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 13-ATTRIBUTION DU MARCHE

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 14-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture du Haut Nyong (Structure interne de gestion administrative des Marchés Publics), aux numéros de téléphones : 656532338/673553518

Abong-mbang, le 13 FEV 2024

### Ampliations :

- ✓ DDMAP-HN ;
- ✓ DDMINEFOP/Chef Service ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ SOPECAM ;
- ✓ Pdt/CDPM-HN ;
- ✓ SIGAMAP ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

